

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**Aviva Investors - Short Term European Bond Fund, catégorie Bx, actions de distribution, EUR, un compartiment de Aviva Investors SICAV (ISIN: LU0089594807). Ce fonds est géré par Aviva Investors Luxembourg.**

## Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à dégager un revenu afin d'augmenter le capital. Le fonds investit dans une grande variété d'obligations (emprunts qui payent un taux d'intérêt fixe ou variable) émises par des sociétés et des Etats européens, et libellées essentiellement en euros. Ces obligations se caractérisent par des durées avant remboursement variables mais en moyenne inférieures à trois ans.

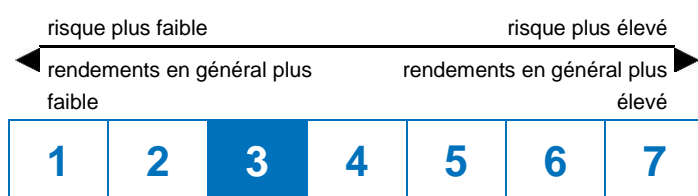
La valeur du capital du fonds aura tendance à moins varier que celle d'un fonds détenant des obligations dont la date d'échéance est plus lointaine.

Le gestionnaire du fonds décide quels investissements il sélectionne pour le fonds.

Les parts peuvent être achetées et vendues chaque jour ouvrable au Luxembourg. Pour connaître tous les détails des objectifs et de la politique d'investissement, veuillez consulter le prospectus.

Recommandation: ce fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. Il s'agit d'une catégorie d'actions de distribution, les revenus du fonds qui vous sont dus vous seront versés.

## Profil de risque et de rendement



- Cet indicateur, calculé selon les règles de l'Union européenne, repose sur des données historiques et pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque et de rendement indiquée n'est pas garantie; elle est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme de placement sans risque.
- La valeur des investissements et leurs revenus varient au fil du temps.
- Le cours du fonds peut varier à la baisse comme à la hausse et vous pouvez ne pas récupérer le montant investi à l'origine.
- Les informations détaillées sur les risques applicables à ce fonds sont fournies dans le prospectus.

- Le fonds a été classé dans une catégorie de risque sur la base de la volatilité historique du cours de son action ou du manque d'informations disponibles sur ses catégories d'actifs.
- La valeur d'une obligation dépend de l'évolution des taux d'intérêt et de la solvabilité de son émetteur. Les obligations qui génèrent un rendement élevé se caractérisent généralement par un risque accru de défaut de paiement.
- Les instruments financiers dérivés peuvent nécessiter une faible mise initiale par rapport à l'exposition aux actifs. Une fluctuation relativement faible du cours du sous-jacent peut provoquer d'importantes pertes pour le fonds.

## Les frais de ce fonds

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée** 5,00%

**Frais de sortie** Aucun

Il s'agit du pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

### Frais Prélevés sur la catégorie au cours d'un exercice

**Frais courants** 1,31%

### Frais prélevés sur la catégorie dans certaines circonstances

**Commission de performance** Aucun

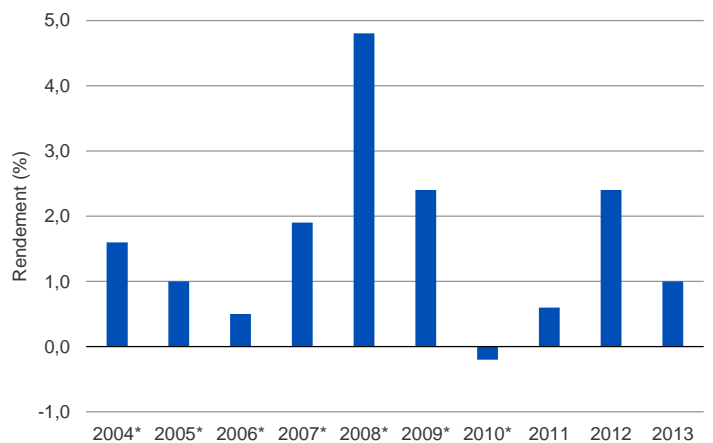
Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas (y compris en cas de rachat et de souscription simultanés pour un même nombre de parts dans d'autres fonds ou catégories d'actions de Aviva Investors SICAV) il se peut que vous payiez moins – veuillez consulter votre conseiller financier/distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2013. Le chiffre des frais courants exclut les commissions de performance et les frais de transaction du portefeuille mais pas les frais d'entrée ou de sortie payés lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour davantage d'informations sur les frais, y compris (le cas échéant) l'explication complète de la commission de performance, veuillez vous reporter à la section du prospectus relative aux frais.

## Performances passées

- La performance passée ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance passée sur le graphique ci-contre tient compte de tous les frais courants hormis les frais d'entrée.
- La performance passée tient généralement compte de tous les frais courants, mais pas des frais d'entrée. Si le fonds est géré selon un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.
- La catégorie d'actions a été lancée le 21 juillet 1998.
- La performance est calculée dans la monnaie de la catégorie d'actions, à savoir EUR.
- Source: Aviva Investors/Lipper/Statpro au 31 décembre 2013.



■ Catégorie d'actions 1,6 1,0 0,5 1,9 4,8 2,4 -0,2 0,6 2,4 1,0

\* Les caractéristiques du fonds ont évolué durant cette période. Veuillez consulter notre site Internet pour plus de détails.

## Informations pratiques

Le dépositaire est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A., 6, route de Trèves, Senningerberg, L-2633. • D'autres informations sur Aviva Investors SICAV, le prospectus du fonds, les derniers rapports annuels et semestriels et les documents d'information clé pour l'investisseur peuvent être obtenus gratuitement en anglais auprès de Aviva Investors Luxembourg, 2 rue du Fort Bourbon, Luxembourg, L-1249, ou de l'agent de transfert, RBC Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, Esch-sur-Alzette, Luxembourg, L-4360, ou sur le site Internet [www.avivainvestors.com](http://www.avivainvestors.com), où il est également possible de consulter le dernier cours publié des parts du fonds et d'autres informations, y compris comment souscrire ou vendre des parts. • Vous pouvez échanger vos parts contre celles d'autres compartiments ou catégories d'actions de Aviva Investors SICAV à condition de respecter les dispositions de l'annexe B section 2 "Parts" du prospectus. • Aviva Investors SICAV est soumis aux lois et réglementations fiscales de Luxembourg. Cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Nous vous recommandons de vérifier celle-ci auprès d'un conseiller fiscal

dans le pays où vous résidez. • Les passifs de chaque fonds sont séparés et les actifs du fonds ne sont pas utilisés pour rembourser les dettes d'autres fonds. • La responsabilité de Aviva Investors Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le compartiment lancé le 21 juillet 1998 est agréé en Luxembourg et réglementé par Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 01 janvier 2014.